

## **Services à domicile**

Toutes les infos sur les services à domicile pour les seniors.

### **Aides à domicile**

Les aides à domicile ont pour mission d'aider au quotidien les personnes âgées afin de permettre leur maintien à domicile.

Elles les accompagnent dans leurs sorties, les aident à conserver ou à retrouver une autonomie, à assurer les gestes quotidiens (courses, préparation des repas, démarches administratives...), à les soutenir moralement par leur écoute et leur présence.

Un dossier est à constituer auprès du **Service maintien à domicile au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

### **Télé assistance**

**La téléassistance** peut aider les personnes âgées à continuer à vivre seules chez elles, en donnant l'assurance qu'en cas de besoin, elles seront vite secourues.

C'est un système simple. Un appareil placé près du téléphone est relié 24 heures sur 24 à une centrale d'écoute. Plus besoin de connaître le numéro de téléphone d'urgence, ni de le composer. Appuyer sur un presseur, l'appel est immédiatement transmis.

Les frais d'installation sont gratuits et l'abonnement mensuel est de 8,83 euros. Des aides financières sont possibles

#### **Pour plus d'informations :**

- Numéro Azur : 0 810 111 200, ou
- Centre communal d'action sociale (CCAS) au 01 49 36 51 95, ou
- Conseil départemental - Direction de la Population âgée et des Personnes handicapées, service de la population âgée au 01 43 93 93 93,
- [Site Internet du département](#)

### **Portage de repas**

Le portage des repas est destiné aux personnes âgées qui ont des difficultés pour préparer leur repas.

Le coût moyen d'un repas varie sous condition de ressources de 3,80 euros à 6,78 euros (à ce tarif, s'ajoute 2,14 euros par repas pour le conditionnement individuel, les régimes spéciaux et la livraison à domicile).

#### **Pour plus d'informations :**

Centre communal d'action sociale (CCAS) au 01 49 36 51 95

### **Soins infirmiers à domicile pour personnes âgées**

Le service assure ou organise toute la semaine, **sur prescription médicale**, les soins infirmiers et d'hygiène des personnes de plus de 60 ans, malades ou atteintes d'une diminution de leurs capacités physiques ou des personnes présentant un vieillissement prématuré ou une maladie invalidante.

#### **Pour plus d'informations :**

Centre communal d'action sociale (CCAS) au 01 49 36 51 95.

Renseignements et prises de rendez-vous pour bilan et étude de la prestation, par téléphone, du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 17h.

## **Allocation départementale personnalisée à l'autonomie (A.D.P.A)**

Elle peut être attribuée à toute personne âgée ayant au moins 60 ans, résidant en France (en situation régulière) et qui se trouve dans l'incapacité d'assumer les conséquences du manque ou de perte d'autonomie liées à son état physique ou mental.

L'allocation est versée par le [Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis](#) et permet une prise en charge adaptée aux besoins de la personne, quel que soit le niveau de ses revenus. Son montant est fixé selon un barème national.

## **Association Solidarité Amitié**

L'association se tient à la disposition des personnes retraitées de Sevrans afin de les aider pour certaines tâches de la vie courante (courses, jardinage, petits travaux...).

**Pour plus d'informations :** 01 43 85 65 50 (un serveur vocal est à disposition)

- le lundi de 14h à 15h
- du mardi au vendredi de 9h30 à 10h30

## **La CNAV - Action Sociale d'Ile-de-France**

Elle est à votre disposition pour vous conseiller sur les aides et services susceptibles de faciliter votre vie à la retraite :

- aides à l'amélioration de l'habitat
- travaux de dépannage
- la garde à domicile
- l'aide ménagère à domicile

**Pour plus d'informations**

[Caisse nationale d'assurance vieillesse - Action sociale](#)

Service des aides individuelles

5 rue Joël le Theule - 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

## **Plus de renseignements**

**Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées**

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

2 rue Paul Langevin

Tél : 01 49 36 51 95 (en cas d'absence, un répondeur est à disposition)

**Horaires :**

- le lundi de 13h à 17h30
- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 11h30

rgba(255,255,255,1)

## **[Sevrans Séniors](#)**

Email

[sevrans-seniors@ville-sevrans.fr](mailto:sevrans-seniors@ville-sevrans.fr)

Téléphone

[01 41 52 47 50](tel:0141524750)

Adresse

17 rue Lucien-Sampaix  
93270 SEVRAN  
France

<https://fr-fr.facebook.com/Sevran.Seniors/>

Horaires : Mardi à jeudi : 9h à 12h et 13h à 18h00 Vendredi : 13h à 18h Ouverture au public Mardi au vendredi : de 13h30 à 17h45